

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 janvier 2023

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA (sortie de séance et absente lors du vote du point 5) – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY (à compter du point 3) – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FERRARA – M. DOME – Mme FARAONE – M. KIEFFER – M. ZINS – Mme RASALA – M. LAACHIR (sorti de séance et absent lors du vote du point 3) – M. ZERKOUNE – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH – M. FRIDERICH.

Absents excusés : M. TUMOLO (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – Mme BOJOLY (jusqu'au point 2 inclus) – Mme STOLL (qui a donné procuration de vote à Mme BOUCHELIGA) – Mme THIL (qui a donné procuration de vote à Mme STAUB) – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. ADELER – Mme SCHLICKLING (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH) – M. WILHELM (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC).

Point n°9 : Adhésion au réseau francophone des « Villes Amies Des Aînés » (VADA)

Madame BOUCHELIGA, rapporteur :

Face à la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif poursuivi est d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

Le « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des « Villes Amies des Aînés » de l'OMS. Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives. Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Ville Amies des Aînés autour de trois principes : la lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Au vu des éléments énoncés ci-dessus, il semble important aujourd'hui pour notre collectivité de participer à cette dynamique et d'adhérer au RFVAA. Aussi, nous nous engageons à mettre en œuvre les principes fondamentaux de la dynamique ainsi que les différentes étapes de la démarche « Villes Amies des Aînés », à savoir :

- Élaborer un diagnostic territorial autour des huit thématiques Villes Amies des Aînés :

 1. Bâtiments et espaces extérieurs : la possibilité de bien vieillir chez soi est fortement conditionnée par l'environnement extérieur ; dans le but de favoriser l'égalité d'accès pour tous, une Ville Amies des Aînés doit intervenir sur l'environnement pour éviter les situations handicapantes et donc le confinement au domicile.
 2. Information et communication : pour favoriser le vieillissement actif au sein des villes, il est important que les aînés puissent maintenir une relation avec les autres habitants mais aussi avec les événements se déroulant dans la ville ; or la participation des aînés dépend largement de leur accès à l'information ; pour ce faire l'ordre et les supports d'information doivent être multiples.
 3. Culture et loisirs : encourager la participation aux activités de loisirs ou activités culturelles, c'est agir contre l'isolement des personnes âgées ; une des premières conditions est l'accessibilité, physique mais également financière.

4. Lien social et solidarité : lutter contre l'âgisme qui mène à la discrimination et à l'exclusion sociale ; renforcer le sentiment d'appartenance des aînés en mettant en place des actions intergénérationnelles.
 5. Habitat : le logement est un critère essentiel du bien-être et de la sécurité des personnes âgées ; un logement adapté participe à préserver l'indépendance des aînés.
 6. Transport et mobilité : l'accès aux transports constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif.
 7. Participation citoyenne et emploi : il est important que les aînés puissent s'engager bénévolement ; les contraintes liées à l'âge ne doivent pas constituer un obstacle à cet engagement bénévole notamment.
 8. Autonomie, service et soins : les services à domicile constituent une alternative majeure au placement en institution.
- Définir un plan d'action Villes Amies des Aînés, le mettre en œuvre et l'évaluer ;
 - Informer annuellement le RFVAA de l'ensemble des étapes du projet et transmettre les documents s'y apportant ;
 - Participer à la vie du Réseau Francophone : échange et valorisation de bonnes pratiques sur le site Internet du RFVAA, participation aux événements (colloques, journées de formation, voyage d'étude, concours « Villes Amies des Aînés », etc.).

En s'inscrivant dans la démarche « Villes Amies des Aînés », la Ville de Hombourg-Haut met davantage en avant ses réalisations et sa volonté de continuer à développer des actions notamment en matière de proximité, démocratie participative, liens intergénérationnels, lutte contre l'isolement (particulièrement des personnes les plus âgées).

En faisant le choix d'adhérer à cette association, la Ville rejoint un réseau d'échanges, de réflexions, de partage d'expérience de villes attentives aux besoins liés au vieillissement de la population et soucieuse de construire comme elle « les villes de demain ».

Il est par conséquent proposé au Conseil Municipal d'adhérer au Réseau Francophone des « Villes Amies des Aînés » pour un montant déterminé par le nombre d'habitants et qui s'élève à 350 € pour l'année 2023.

Afin de représenter la ville au sein de cette association, il est proposé de désigner Mme Samira BOUCHELIGA, adjointe déléguée aux affaires sociales, à la Politique de la Ville, au logement, à l'emploi, à la santé, aux seniors

Après avoir entendu l'exposé, et après avis favorable des commissions « finances » et « affaires sociales », le conseil municipal, à l'unanimité (Mme RASALA s'abstient) :

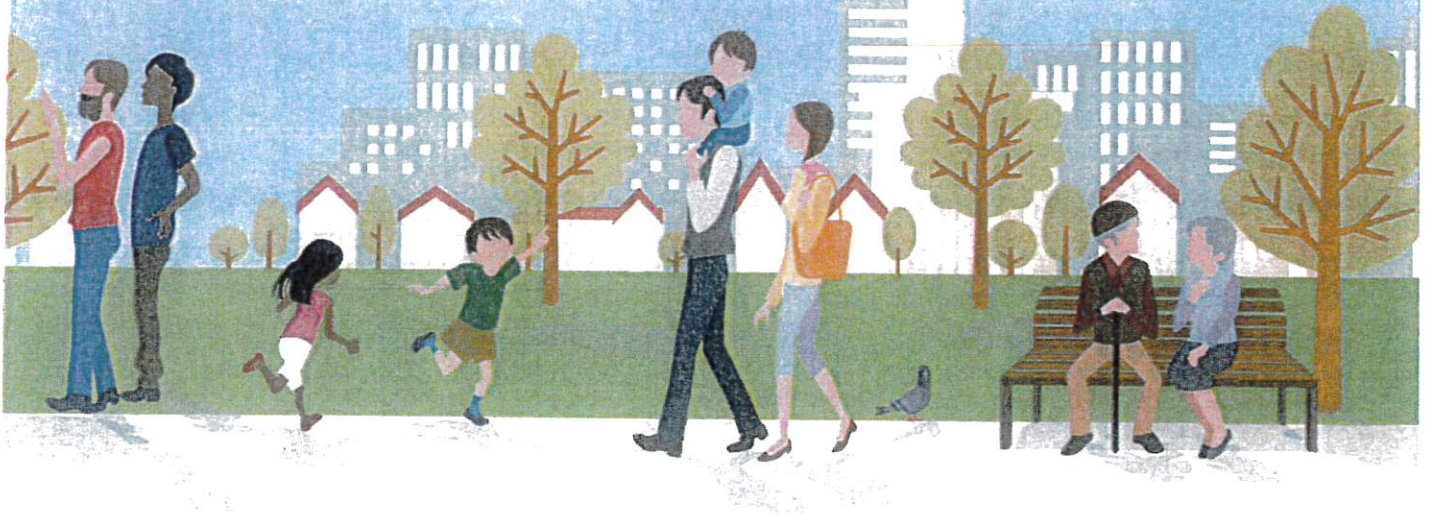
- approuve l'adhésion de la Ville à l'association Réseau Francophone des « Villes Amies des Aînés » ainsi qu'au Réseau Mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS ;
- approuve la désignation de Mme Samira BOUCHELIGA en tant que représentante de la Ville au sein de l'association ;
- autorise M. le Maire à signer tout document en lien avec le programme « Villes Amies des Aînés » ;
- approuve le versement annuel de la cotisation dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitant ;
- précise que les crédits sont prévus au budget.

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 26 janvier 2023

Le Maire,
Laurent MULLER





RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS®

2020



LE RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Créé en 2012, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) est une association indépendante d'intérêt général, affiliée au Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il est la seule structure bénéficiant officiellement de cette affiliation en France. Centre d'expertises et de ressources sur l'accompagnement des territoires aux enjeux du vieillissement, l'objectif du réseau est de favoriser l'intégration des enjeux de la transition démographique au sein des politiques publiques à travers la promotion et le développement de la démarche Villes Amies des Aînés au niveau francophone.

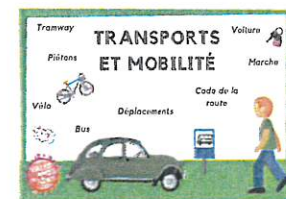


La démarche Villes Amies des Aînés est une démarche d'adaptation de la société au vieillissement créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Sa mise en œuvre peut s'appliquer dans n'importe quel type de territoire, quelle que soit sa taille :

- région ;
- département ;
- métropole ;
- communauté de communes, d'agglomérations, urbaines ;
- ville ;
- village...

LES PRINCIPAUX CRITÈRES DE RÉUSSITE DE LA DÉMARCHE VADA

- ✓ **Initier une dynamique transversale** en œuvrant autour des huit thématiques de la démarche ;
- ✓ **Garantir la consultation des habitants** durant toute la mise en œuvre de la dynamique ;
- ✓ **Lutter contre l'âgisme** pour favoriser le sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire.



✓ **PARTICIPER À LA DYNAMIQUE DU RÉSEAU**

✓ **PROMOUVOIR VOTRE DÉMARCHE VADA**

✓ **BÉNÉFICIER DE CONTENUS DE QUALITÉ**

✓ **DONNER DE LA VISIBILITÉ À VOS ACTIONS**

✓ **BÉNÉFICIER DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEILS D'UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS**

✓ **ADAPTER LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION**

✓ **S'APPUYER SUR UNE MÉTHODOLOGIE ET DES OUTILS**

✓ **S'IMPLIQUER DANS L'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT**

OBJECTIFS ET MISSIONS DU RFVAA

PROXIMITÉ

Sensibilisation
Accompagnement
Valorisation

• LE RÉSEAU PRÉSENT EN PROXIMITÉ AUPRÈS DES TERRITOIRES

Accompagner les territoires ainsi que ceux qui sont sur le point de s'engager dans une dynamique d'adaptation du territoire au vieillissement (*Information et sensibilisation, accompagnement administratif, accompagnement méthodologique, accompagnement stratégique, mise en relation avec des acteurs nationaux/locaux, etc.*).

Promouvoir la démarche Villes Amies des Aînés à travers la valorisation d'initiatives innovantes des territoires adhérents lors d'événements, par le biais d'actions spécifiques (*concours Villes Amies des Aînés*) ou par la mise en ligne de fiches "retour d'expérience" sur le site Internet (www.villesamiesdesaines-rf.fr).

+ de 120
représentations et
interventions (en 2019)

+ de 400
fiches
"Retour d'expérience"

50 lauréats
aux concours Villes
Amies des Aînés

EXPERTISE

Publications
Événements
Formations

• EXPERTISE ET CENTRE DE RESSOURCES

Former les élus et les professionnels des collectivités territoriales à la mise en oeuvre de la démarche Villes Amies des Aînés (*formations externes, formations internes, formations du CNFPT, formations thématiques*).

Réalisation et publication d'outils de réflexion et d'exemples concrets pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de la méthodologie Villes Amies des Aînés (*Guide français des villes amies des aînés, guide des partenariats et des financements, collections Les essentiels amis des aînés*).

200
acteurs territoriaux
formés par le RFVAA
(en 2019)

+ de 3000
participants aux
événements du RFVAA

+ de 12
publications
(guides, contributions, etc.)

INFLUENCE

Représentation
Soutien
Comités d'expert

• UN RÉSEAU ENGAGÉ AU NIVEAU NATIONAL

Soutenir et relayer la mission portée par le Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés au niveau francophone en respectant les valeurs et les principes fondamentaux.

Soutenir ou créer des partenariats avec des adhérents ou des acteurs impliqués dans l'adaptation de la société au vieillissement (*colloques, action spécifique Viens je t'emmène du magazine Notre Temps*).

Etre représenté dans plusieurs instances et groupes de travail divers pour apporter son expertise auprès des décideurs à l'échelle nationale.

+ de 1000
adhérents au Réseau
mondial de l'OMS

+ de 12
représentations au sein
d'instances nationales



CONTACT

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Mairie de Dijon - CS 73310 - 21033 Dijon Cedex

Tél. 03 45 18 23 20 / contact@rfvaa.com

www.villesamiesdesaines-rf.fr

